

Déclaration SNES - CSE du 3 juillet 2014

En ce dernier CSE de l'année scolaire et alors que se tiennent les jurys des baccalauréats généraux et technologiques, le SNES-FSU voudrait revenir rapidement sur quelques éléments de la rentrée prochaine.

Cette année a vu la tenue de nombreux groupes de travail et discussions. Certains ont débouché sur des textes qui devraient entrer en application à la rentrée, d'autres n'ont pas encore trouvé leur conclusion. En ce qui concerne les établissements de l'éducation prioritaire, élément central d'une politique qui veut lutter réellement contre les inégalités sociales et scolaires, **le SNES-FSU sera particulièrement attentif à la mise en place des dispositifs prévus par la nouvelle circulaire.** En particulier, **l'application dans les préfigurations de la pondération ne doit pas se traduire par une augmentation de la charge de travail ou une augmentation des prescriptions par les chefs d'établissement. Elle est la reconnaissance de la spécificité du travail dans les établissements et a vocation à favoriser le travail collectif à l'initiative des équipes. La réflexion sur l'avenir de l'ensemble de l'éducation prioritaire doit se poursuivre.**

Le SNES-FSU s'engagera et appellera les collègues à s'engager dans la consultation sur le projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture parce que les personnels attendent les **mesures nécessaires dans les collèges pour rompre enfin avec nombre des principes organisateurs de la loi de 2005** et que le texte du CSP ouvre des perspectives intéressantes vers une définition équilibrée et ambitieuse de l'ensemble des connaissances et compétences que la Nation doit s'engager à faire acquérir à tous.

A cet égard, et nous l'avons dit largement en CSL, nous ne pouvons approuver les textes proposés aujourd'hui lorsqu'ils anticipent largement les conclusions de cette consultation sur de nombreux points.

Le **SNES-FSU**, à cette occasion, s'interroge sur les modalités pratiques de cette consultation et considère qu'elle doit pouvoir s'appuyer sur du temps banalisé dans les établissements de second degré.

Le groupe de travail sur l'avenir de l'orientation scolaire fait partie de ceux qui doivent se poursuivre. **Le SNES-FSU** continuera d'y prendre toute sa place et espère qu'il pourra déboucher rapidement sur une **amélioration des conditions de recrutement, d'emploi et de formation** que les personnels attendent. Il rappelle à cet égard sa **demande de suspension des opérations de restructuration du réseau des CIO** que quelques recteurs s'entêtent à entreprendre au mépris des conclusions du groupe de travail. **Le chantier lycée général et technologique est urgent.**

Le **SNES-FSU** prend acte de la volonté exprimée par Monsieur le Ministre d'ouvrir ce chantier au cours de l'année scolaire 2014/2015, mais continue à rappeler les difficultés majeures que rencontrent les enseignants au quotidien et le constat que cette réforme n'a aucun effet sur la réussite des élèves.

Je terminerai par les conditions matérielles de la rentrée qui sera difficile et verra, au final, peu d'améliorations pour la majorité des établissements du second degré. **L'insuffisance de postes au regard de la hausse des effectifs dans le second degré pèsera lourd sur les conditions de travail.**

Le **SNES-FSU** espère que l'année scolaire prochaine sera enfin celle qui marquera vraiment l'entrée du second degré dans la refondation de l'École.